

Saint Loup de Naud *Infos*

JUILLET 2025 – N°15 – Le Journal Municipal

Sommaire



Sommaire

- Édito
- Patrimoine / culture
- Couleur jardin 2025
- City stade
- Rappel facturation
- Départ en retraite
- Rappel
- Urbanisme
- Dépôt sauvage
- Vie associative
- Service périscolaire
- Vie à l'école
- Le coin des enfants
- État civil

Couleur Jardin

7 juin → 6 juillet 2025
Ouvertures exceptionnelles
de jardins privés,
animations

Parcs et jardins de
Seine-et-Marne





MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de nombreux travaux de voirie, dont le coût total s'élève à 450 000 € hors taxes, subventionnés à hauteur de 70 % par la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

Le terrain multisport situé rue de Vulaines à Courton-le-Haut a déjà conquis un nombre important d'usagers. Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence Nationale du Sport ainsi que de la Communauté de Communes du Provinois.

La rue du Chemin Vieux sera rénovée grâce au soutien du Département de Seine-et-Marne. Nous n'oublions pas la rue Moriot, qui sera également réhabilitée dès que les eaux de source auront été canalisées dans le cadre des travaux de la station d'épuration.

Les regards d'assainissement situés dans les rues de Provins, Trainel et Moriot ont été nettoyés par l'entreprise SUEZ, ce qui devrait permettre une meilleure évacuation des eaux usées, réduisant ainsi les désagréments olfactifs éventuels.

Par ailleurs, les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié d'un séjour d'une semaine en classe de neige à Combloux, en Haute-Savoie. Ils sont revenus revitalisés et enthousiastes pour achever cette année scolaire, qui marque pour certains leur prochaine entrée en classe de 6ème.

Nous n'oublions pas le drame survenu le 27 novembre 2024, qui a coûté la vie à une personne et laissé des séquelles graves à une autre, sans compter les nombreux dégâts matériels causés aux habitations environnantes.

Je tiens à renouveler mes remerciements aux associations qui contribuent à l'animation du village ainsi qu'aux élus pour leur engagement municipal constant.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitent un excellent été et d'excellentes vacances.

Gilbert DAL PAN, le Maire.

PATRIMOINE / CULTURE



Située au centre de notre village, l'église Saint-Loup de Naud représente un véritable chef-d'œuvre de l'art roman, reconnu bien au-delà des limites de notre région. Classée Monument Historique depuis 1846, elle attire chaque année un nombre considérable de visiteurs, d'historiens et d'amateurs d'architecture. Par ailleurs, les mariages célébrés par des personnes extérieures au village y sont désormais très nombreux.



Concert de Noël à l'église Saint-Loup de Naud

Le concert a été interprété par l'ensemble vocal **des Chœurs du Montois et du Proinois**. Le programme a alterné des **chants traditionnels de Noël**, des œuvres classiques interprétées avec émotion et finesse.



L'acoustique naturelle de l'église, mise en valeur par un éclairage doux, a offert un cadre exceptionnel à cette soirée. Petits et grands ont été transportés par les voix cristallines et les harmonies délicates. Un goûter de Noël a ensuite été offert par la commune.



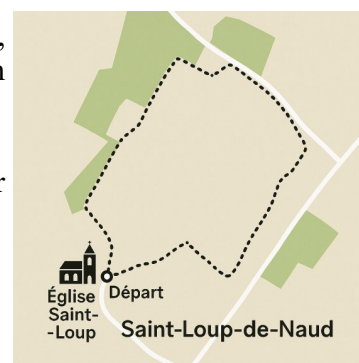
Et si vous redécouvriez notre belle commune à travers une randonnée autour de l'église Saint-Loup de Naud ? Cette promenade accessible à tous allie patrimoine, paysages ruraux et tranquillité. L'occasion idéale pour prendre l'air, seul, en famille ou entre amis.

Départ : place de l'église

Le point de départ se trouve naturellement au pied de notre joyau roman, l'église Saint-Loup. Prenez le temps d'en admirer le portail sculpté, chef-d'œuvre du XII^e siècle, avant de vous engager sur les sentiers environnants.

Itinéraire conseillé : boucle de 6 km

- **Étape 1-Le village de Saint-Loup-de-Naud** : Traversez les ruelles calmes du village, bordées de maisons en pierre, et profitez de l'ambiance typiquement briarde.
- **Étape 2-Chemin des champs** : Empruntez les chemins de terre longeant les cultures céréalières. Au printemps, les champs de blé et de colza offrent un spectacle coloré.
- **Étape 3 : Vue panoramique sur l'église** En vous éloignant un peu, vous pourrez admirer l'église sous un nouvel angle, majestueuse sur son promontoire.
- **Étape 4 : Retour par les bois** La boucle revient par un petit sentier bordé de haies, qui vous plonge dans la fraîcheur d'un sous-bois.



Couleur jardin 2025

«C'est donc autour de l'endroit qu'on habite qu'il faut conduire la nature à venir habiter; c'est à l'endroit où on peut en jouir le plus souvent qu'il faut l'engager à répandre le plus de charmes.»

René-Louis de Girardin

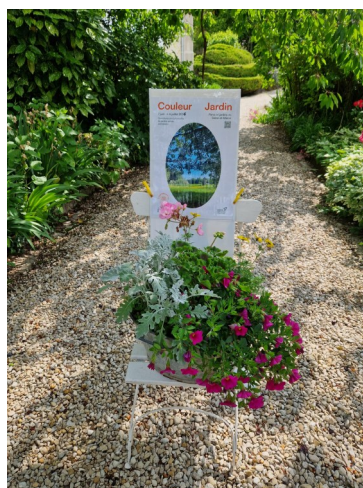
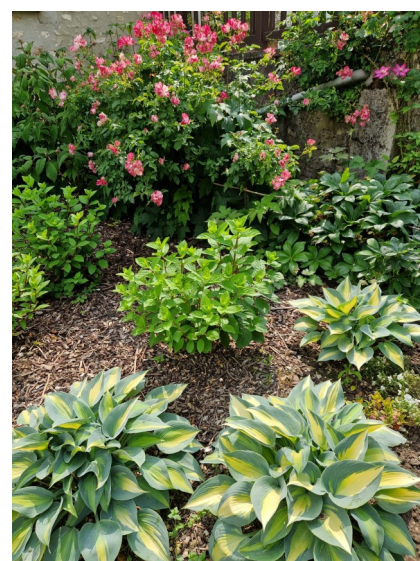
C'est avec enthousiasme que la commune de Saint-Loup-de-Naud a accueilli cette année le lancement de l'opération départementale « Seine-et-Marne Couleur Jardin », en partenariat avec le CAUE 77 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Faisant écho à l'événement national "Rendez-vous au jardin" dont le thème était cette année "jardins de pierre, pierres de jardins", Saint-Loup-de-Naud semblait être le site idéal pour illustrer ce thème.

L'événement s'est déroulé dans un esprit de découverte, de partage et de sensibilisation, au cœur de notre beau village, qui a pour l'occasion mis en lumière la richesse de son patrimoine végétal et paysager.

Cette journée a permis à chacun petits et grands, jardiniers aguerris ou curieux néophytes de redécouvrir les plaisirs simples du jardin et de s'émerveiller devant la biodiversité qui nous entoure.

Nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements au président de la communauté de communes du Provenois, Monsieur LAVENKA, ainsi qu'à l'ensemble des participants, bénévoles, membres du CAUE 77, et à toutes les personnes ayant contribué à faire de cette journée un moment dynamique, instructif et profondément enraciné dans l'identité de Saint-Loup-de-Naud.



Le City Stade

Le city stade est situé rue de la Grande Ruelle, dans le hameau de Courton-le-Haut. Facilement accessible à pied depuis l'école du village, il offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de pratiquer diverses activités sportives. Des aménagements vont être réalisés afin d'enrichir cet espace et d'en faire un lieu de détente et de convivialité pour tous les âges: deux tables de pique-nique viennent d'être installées et par la suite des équipements de fitness



SPORTS-LOISIRS-CULTURE

Le Conseil Municipal a décidé de fixer une aide aux familles dont les enfants, âgés de 5 (nés en 2020) à 16 ans (nés en 2009), pratiquent une activité culturelle ou sportive, de 50 € par enfant.

Pour bénéficier de cette aide, en 2026, il suffit de se présenter au secrétariat de Mairie muni d'un **R.I.B**, d'une **copie du livret de famille** et de l'**original du justificatif de paiement** de l'activité concernée, sur lequel devra figurer les **nom et prénom de l'enfant** concerné, **impérativement avant le 31 juillet 2026**.



RAPPEL RÈGLEMENTS FACTURATIONS



Services périscolaires

Nous vous rappelons que les factures périscolaires doivent être réglées avant la date d'échéance, auprès de Marine en charge de la facturation périscolaire, soit en espèces, soit par chèque (à l'ordre de la régie de recette Saint Loup de Naud), ou directement par virement sur le compte DFT NET.

Nous comprenons que des imprévus peuvent survenir, mais nous souhaitons vous informer que tout paiement non réalisé avant la date d'échéance indiquée sur votre facture entraînera l'envoi d'un titre de paiement par le Trésor Public. Ne vous inquiétez pas, nous vous encourageons donc à régler directement auprès de leurs services afin d'éviter toute complication pour vous et pour nous.

N'effectuez aucun virement sur le compte DFT NET après la date d'échéance !!!

Marine reste à votre écoute



Assainissement

Depuis l'année dernière, le règlement des factures relatives à l'assainissement a changé. Les chèques doivent être envoyés au Trésor Public de Provins.

D'autres solutions de paiement vous sont proposées :

- Pour les plus aguerris d'internet, nous avons mis en place le paiement par payfip dont vous trouverez vos identifiants de connexions en bas de votre facture (*paiement CB par internet, en vous connectant sur : www.payfip.gouv.fr Identifiant collectivité : 090979*)

- Un code data matrix apparaît en bas à gauche de votre facture et permet le paiement en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni de la facture, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (*liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite*)



- par chèque bancaire à l'ordre du TRESOR PUBLIC (joindre la vignette située en bas de la facture)

- par carte bancaire à la caisse de la perception muni de la présente facture au

SGC PROVINS 8 AVENUE ANDRE MALRAUX 77160 PROVINS

RAPPEL



Bruit - nuisances

Les bruits de voisinage : le code de la santé publique, article R1337-7, prévoit une peine d'amende pour les contraventions de troisième catégorie :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 12h et de 14h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (arrêté préfectoral de Seine-et-Marne n° 19ARS41SE du 23 septembre 2019).

Le brûlage à l'air libre étant interdit, les végétaux pourront alimenter un compost ou être apportés à la déchetterie.

Stationnement, circulation :

Partager l'espace public, c'est d'abord une question de bonne volonté... C'est notamment respecter les règles de stationnement. Sur le territoire de notre Commune, des places de stationnement sont disponibles. Il faut les utiliser et donc accepter de faire quelques pas !

Nous vous rappelons que la « dépose minute » devant l'école est interdite. Le Plan Vigipirate est applicable à tous les lieux publics et tout particulièrement devant les établissements scolaires.

Le stationnement gênant met la sécurité de tout usager du domaine public en danger et est passible d'une amende de 135€, voire d'enlèvement du véhicule (stationnement en double file, à cheval sur le trottoir, comme sur le trottoir, sur les places dédiées aux personnes handicapées, devant les arrêts de bus, le long des bandes jaunes, au droit des bouches d'incendie, sur les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons...). Pour les employés communaux, il leur est difficile de mener à bien leurs tâches quand les voitures sont garées sur les trottoirs.

Toutes ces incivilités ont de réelles conséquences sur la circulation et la sécurité routière.

L'élagage des plantations en bordure de voie ou de chemin :

Nous vous rappelons que les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1382 et suivants du Code civil). Cette responsabilité peut être mise en jeu tant par la Commune que par les administrés qui s'estiment lésés (arrêté municipal AR-2024-006).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, (à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.) En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.



NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre Commune.



Nous vous invitons à venir vous présenter en Mairie et pensez à vous inscrire sur la liste électorale !

L'entretien des trottoirs devant votre habitation vous incombe en toute saison, que vous soyez propriétaire ou locataire. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

Piqûre de rappel

Je balaye
Je désherbe
Je ramasse
Je déneige

Les agents de collecte sont passés ?

*Je n'encombre pas ma rue...
Je rentre à la maison*

Panneau Pocket



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.


Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.



Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com


BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "Passer cette étape"

Restez connecté à la vie de votre ville !



Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile   www.defense.gouv.fr/JDC



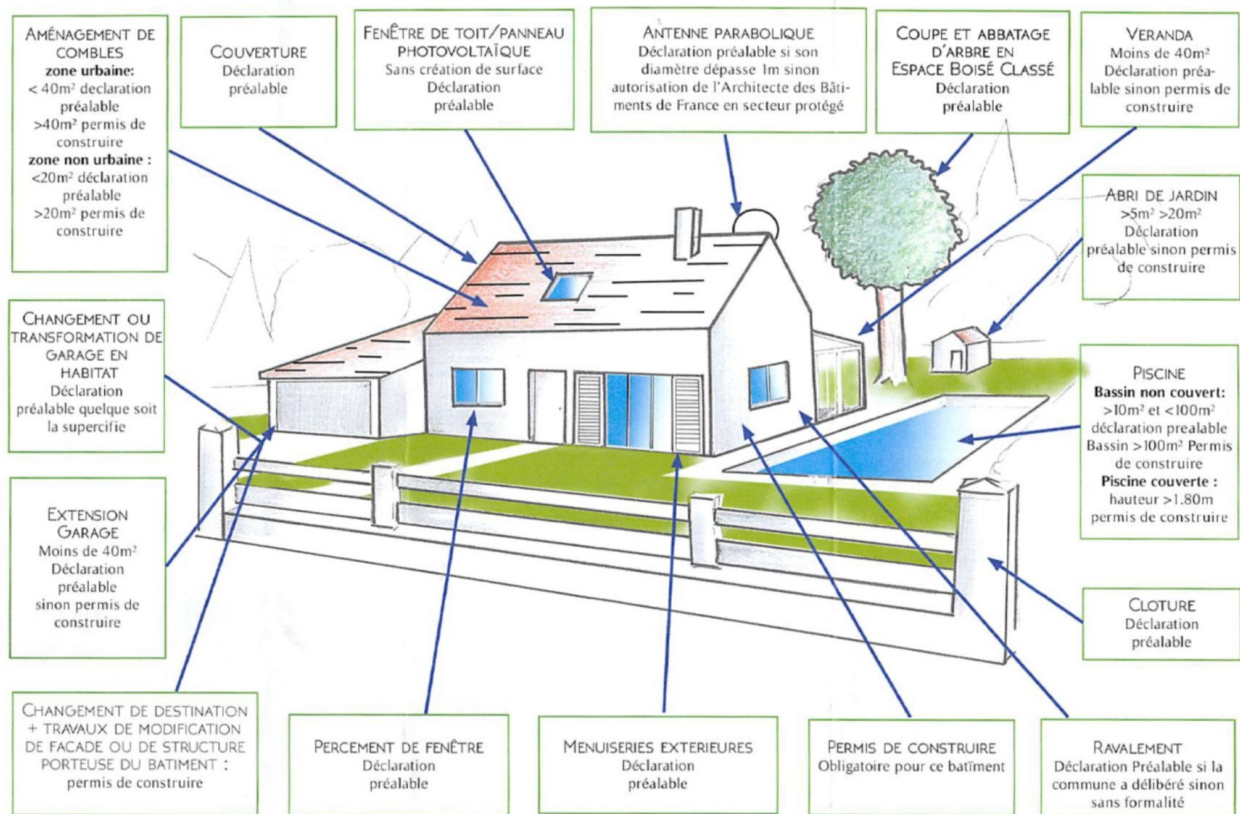
Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

URBANISME



Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Il est recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.

Pour toute demande, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de la mairie.



Vous pouvez consulter la carte communale sur le site :www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Dépôt Sauvage :

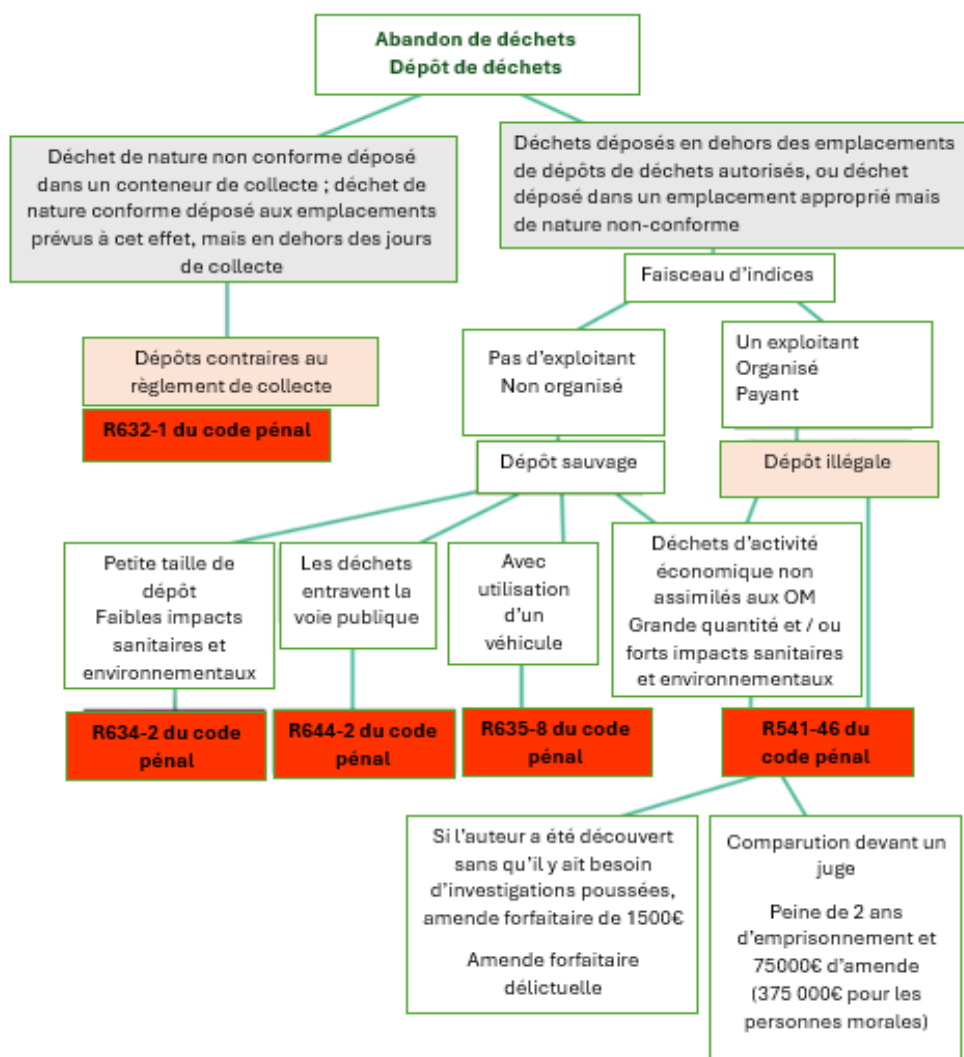
Dépôts sauvages : une atteinte à notre cadre de vie et à la loi

Les dépôts sauvages de déchets constituent une infraction majeure ainsi qu'un comportement d'incivisme portant gravement atteinte à l'environnement.

Présents le long des voies publiques ou sur des terrains privés, ces déchets abandonnés dégradent significativement nos espaces naturels, compromettent la biodiversité et engendrent des coûts importants pour les collectivités territoriales.

La préservation de la propreté de notre village est une responsabilité collective. Il appartient à chaque résident d'adopter une conduite exemplaire en triant ses déchets, en utilisant les infrastructures dédiées telles que les déchetteries et en signalant tout dépôt sauvage constaté.

Nous exprimons notre gratitude envers l'association Anim'Village ainsi que toutes les personnes ayant participé au programme « Nettoyons la nature » le 17 mai 2025.



PREVENTION

L'été approche : adoptons les bons gestes contre la canicule et les moustiques !

Avec l'arrivée de l'été, les températures élevées se font à nouveau ressentir. Durant les périodes de canicule, notre organisme subit des contraintes importantes, en particulier pour les personnes âgées, les jeunes enfants, ainsi que les individus malades ou isolés. Il est donc primordial d'adopter les mesures appropriées afin de se protéger soi-même et de préserver la sécurité de ses proches.

Quels sont les effets de la chaleur ?

Crampes Fatigue inhabituelle Maux de tête

Fièvre > 38°C Vertiges / Nausées Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

BON À SAVOIR
À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?

Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi

Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif

Je me mouille le corps

Je ferme les volets et fenêtres

Je privilégie des activités douces

Je mange frais et équilibré

J'évite de boire de l'alcool

Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

La canicule, c'est quoi ?

Il fait très chaud.

La température ne descend pas la nuit, ou très peu.

Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
<https://sante.gouv.fr>

www.meteo.fr pour consulter la **météo** et la carte de vigilance

* Centre d'Info Service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : Aedes albopictus

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

Lieux de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage
- Vérifier le bon écoulement des gouttières

CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.

Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade. Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

Départ en retraite de Anne employée communale depuis 32 ans



Après trente-deux années d'engagement exemplaire, Anne a franchi une étape majeure de sa vie : celle de la retraite. Une phase que l'on perçoit souvent comme éloignée, mais qui survient finalement plus rapidement qu'on ne l'imagine.

Intégrée au sein de notre mairie depuis 1992, Anne a exercé les fonctions de secrétaire de mairie avec un sérieux et une bienveillance constante. Collègue estimée et professionnelle, elle a su marquer l'équipe par son dévouement.

Elle laisse derrière elle trente-deux années riches en expérience, savoir-faire et souvenirs précieux. Toutefois, c'est également le commencement d'une nouvelle aventure, dédiée aux instants personnels, à la famille, aux passions ainsi qu'aux projets qui lui tiennent à cœur.

L'ensemble de l'équipe municipale lui adresse ses vœux sincères pour une retraite agréable et paisible, emplies de découvertes enrichissantes, de repos amplement mérité et de moments joyeux partagés.

Nous vous remercions chaleureusement.

Vous avez l'opportunité de lire une partie de son allocution lors de la réception organisée en son honneur à l'occasion de son départ.

«En 1992 la commune de Saint loup de Naud proposait un poste au secrétariat et j'ai été recrutée par le Maire de l'époque. J'ai donc bénéficié de deux ans de contrat aidé jusqu'en octobre 1994. J'ai préparé et obtenu mon concours d'Adjoint administratif, un poste a été créé et j'ai été titularisée.

Durant 32 ans j'ai réussi à collaborer avec quatre Maires qui m'ont fait confiance : M. Jean BOURSIN, M. Jean-Pierre RONDEAU, Mme Françoise GRIÉS et M. Gilbert DAL PAN. J'ai travaillé avec de nombreux élus, adjoints et conseillers municipaux, ainsi qu'avec mes collègues agents territoriaux. Ces trois décennies m'ont permis une vie active riche de découvertes, d'échanges et de transmissions. J'ai souvent encouragé la communication et le travail en équipe entre des équipes enseignante et personnel communal. Et J'ai fait de mon mieux pour accueillir les administrés et présenter la commune de Saint loup de Naud avec ses caractères de ruralité et simplicité[...]

Aujourd'hui je passe le relais à Marine et lui souhaite une longue carrière en tant que secrétaire de mairie. Elle va se former au poste avec Isabel et accueillera au mieux les administrés, habitants de Saint loup de Naud.»



VIE ASSOCIATIVE

« Anim'Village »

Petits retours sur nos actions menées depuis le dernier journal communal...

Randonnée « si mon village m'était conté »

Le 22 septembre, à l'initiative de Sandrine et Murielle, une quarantaine de personnes se sont retrouvées sur la place de Courton le Haut pour se promener dans notre beau village. Elles nous ont raconté des anecdotes d'antan, l'évolution du village avec des anciennes photos (nous avons pu constater que certaines bâtisses sont restées identiques !) et nous avons pu apprécier la vie d'autrefois avec les histoires de nos anciens...



A l'issue de cette randonnée, nous nous sommes retrouvés dans la cour de l'école pour partager un pique-nique et avons eu le privilège de visiter le musée de l'école.



Halloween

Nouveauté cette année, nous avons organisé un goûter d'Halloween. Après avoir regroupé les enfants déguisés par hameaux, nous sommes partis à la recherche des bonbons aux portes des maisons (non sans un « bouh » au passage 😊)



Et la récolte fut bonne ! Nous nous sommes tous retrouvés dans le hall du foyer polyvalent pour partager un goûter et répartir les bonbons pour tous les enfants.

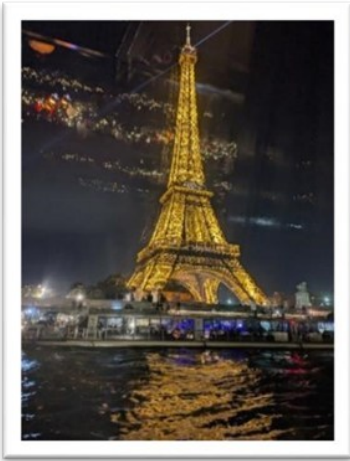


Les enfants ont pu profiter de ce moment pour faire des photos monstres dans le décor, des tatouages halloweenesques et nous avons eu l'élection des trois plus effroyables déguisements !



Merci aux membres de l'association pour leur aide apportée lors de cette journée.

Diner croisière à Paris.



Le 16 novembre, un car Moreau conduit par un chauffeur fort sympathique est venu nous chercher sur la place de Courton le Haut pour nous emmener sur les quais à Paris. Nous sommes montés à bord d'un magnifique bateau et avons pu déguster un repas gastronomique au son d'une chanteuse live à la voix envoûtante.



Sous un ciel étoilé, nous avons pu admirer les différents monuments historiques qui longent la Seine sous une vue imprenable. Nous avons passé 2h30 d'émerveillement !

Atelier des lutins

Entre septembre et novembre, nos fidèles lutins ont continué d'œuvrer pour ajouter des décors de Noël dans notre village. L'association les remercie chaleureusement !



Marché de Noël



Cette année encore nous avons organisé notre traditionnel marché de Noël. Les adultes ont pu déambuler entre les différents exposants pendant que les enfants écoutaient une histoire de Noël racontée par une conteuse et confectionnaient des mini luges de Noël lors d'un atelier créatif.

Nous avons tous apprécié se réchauffer au coin du brasero avec un verre de vin chaud avant de nous restaurer avec la tartiflette. Les plus gourmands ont pu déguster une (ou plusieurs !) crêpes confectionnées par les parents d'élèves dont les bénéfices ont été reversés au profit de la classe de neige 2025. Et nous avons eu la chance d'avoir in extremis l'arrivée du père Noël qui malgré un souci de traîneau a pu venir distribuer des chocolats aux enfants !



Encore une fois, un grand merci aux personnes venues nous aider pour installer et désinstaller tout le matériel et la décoration !



Soirée Choucroute

Le samedi 22 mars 2025 et pour la troisième année consécutive, notre repas alsacien traditionnel a fait salle comble ! Un réel plaisir de se retrouver et d'échanger autour d'un repas.



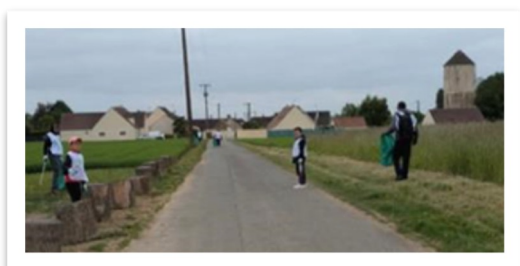
Pâques 2025

Cette action, coorganisée par la municipalité et Anim'village, a réuni une cinquantaine d'enfants dans la cour de l'école. Chaque enfant a pu fouiller dans les buissons à la recherche des œufs de Pâques et repartir avec ses chocolats ! Cette année un challenge de couleur était proposé aux plus grands. Un pot de l'amitié a été partagé à l'issu des recherches !



Nettoyons la nature 2025

Le 17 mai, une trentaine d'adultes et une douzaine d'enfants se sont armés d'un sac poubelle et d'une paire de gants (fournis par le centre commercial Leclerc) afin de ramasser les déchets sur la voie publique. Une façon de s'engager concrètement pour l'environnement, mais aussi de sensibiliser à sa valeur par la pédagogie et la convivialité. Globalement, les rues du village sont propres. Les déchets se concentrent surtout sur les axes routiers principaux (nous avons dû ramasser en plein milieu de la route de Provins un petit seau de clous entiers renversés !). A l'issu de cette opération, nous nous sommes retrouvés dans la cour de l'école pour partager un repas dans la bonne humeur !





Le 21 juin 2025, la place de Courton le Haut a fêté comme il se doit la fête de la musique ! Sous un ciel bleu avec des températures bien chaudes, les habitants sont venus partager un repas proposé par Anim'Village et le traiteur la Broche Bourguignonne tout en écoutant un musicien de la commune M.Frédéric Atlan. Une prestation guitare-voix avec un style rock progressif sur des rythmes variés.

Ensuite la soirée s'est poursuivie avec DJ Send ! Les enfants ont pu s'amuser sur la piste de danse avec leurs bâtons lumineux offerts par le DJ. Après un blind test, ce sont les adultes qui ont foulé la piste au rythme des musiques d'hier et d'aujourd'hui. Que ce soit jeune ou moins jeune tout le monde a pu apprécier ce moment de liesse !



Ce fut une belle soirée pour tous !



L'association tenait particulièrement à remercier ses plus fidèles adhérents qui ont œuvré avant, pendant et après la fête afin que cette soirée puisse avoir lieu.



On espère vous retrouver pour l'édition 2026 !

Événement à ne pas manquer

BULLETIN D'ADHESION ASSOCIATION ANIM'VILLAGE 2025

- Un après-midi jeux extérieurs/intérieurs en septembre
- Balade Champenoise le 05/10/2025
- Halloween le 31 octobre
- Les ateliers des lutins en sept/oct/novembre
- Le marché de Noël le 6 décembre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Adultes :

Enfants :

Coût de l'adhésion à l'année : 5 euros par foyer

Règlement : chèque espèces

Bulletin à déposer en mairie avec le règlement

Pour toutes informations : 06 82 20 08 92 ou animvillage.sln@gmail.com

Si vous souhaitez devenir adhérent, n'hésitez pas et retournez ce coupon réponse accompagné de votre règlement à la mairie.

Nouveauté— Élections

Une nouvelle loi, promulguée le 21 mai 2025, modifie le mode de scrutin des élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants. Elle s'appliquera dès les prochaines élections prévues en mars 2026.

Principaux changements

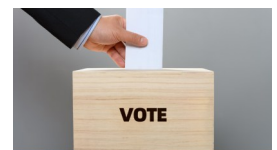
Scrutin de liste paritaire obligatoire & Fin du panachage

Les conseillers municipaux seront désormais élus au scrutin de liste à deux tours, avec des listes composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. **Cela met fin à la pratique du panachage, où les électeurs pouvaient rayer ou ajouter des noms sur les bulletins de vote.**

Il ne sera plus possible de modifier les bulletins de vote en rayant ou ajoutant des noms. **Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.**

Objectifs de la réforme :

Cette loi vise à harmoniser le mode de scrutin municipal pour garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité entre les sexes.



« Les écoliers de Saint Loup »

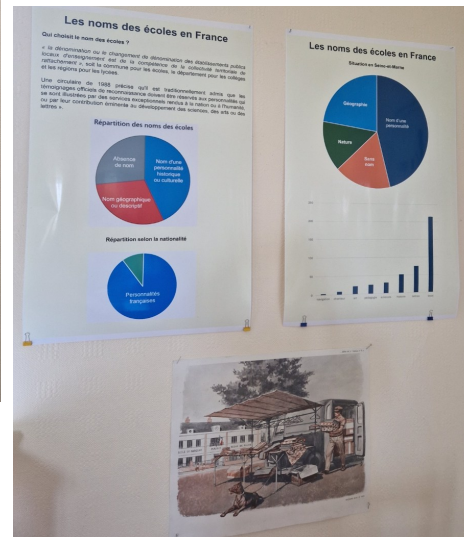
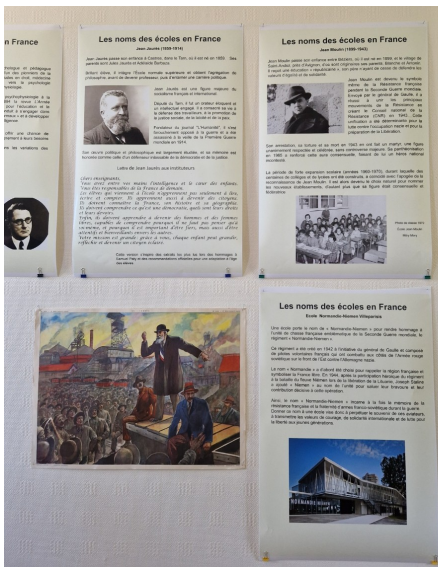
Le 20 juin 2025, le vernissage de l'exposition : «École dis moi ton nom: derrière chaque nom d'École une histoire à découvrir» a rassemblé une cinquantaine de personnes ; adhérents et représentants de la municipalité.

Cette exposition qui retrace les noms des écoles publiques en France nous montre que l'attribution des noms n'est jamais neutre: elle reflète à la fois les valeurs de la société, les enjeux politiques du moment et la mémoire collective : Écoles Jules Ferry, Marie Curie, Anne Franck....

On remarque également que certaines écoles portent des noms liés aux éléments naturels ou aux sites historiques : Écoles de la Voulzie, de la ville Haute, des Tilleuls

Cette exposition évoque aussi l'histoire des «Écoles à tricoter» fondées pour surveiller et éveiller «la tendre enfance» dont les mères travaillent, jusqu' ce que Pauline Kergomard (1838-1925) revendique une nouvelle école républicaine favorisant l'égalité sociale et soit le «vrai berceau de la démocratie».

Ainsi sont créés les Écoles maternelles en 1881, la soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié et d'échanges chaleureux.



SERVICES PERISCOLAIRES

À chaque grande fête de l'année, Yvonne transforme la cantine scolaire en véritable palais des merveilles, pour le plus grand bonheur des petits gourmands (et pas seulement gustatif)



Rentrée scolaire : Les cartables sont de sortie !

Événement		Dates
	Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025
	Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025
	Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
	Vacances d'hiver	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026
	Vacances de printemps	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026
	Vacances d'été (grandes vacances)	À partir du samedi 4 juillet 2026

La vie de l'école

Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu, Dort ; il est étendu dans l'herbe sous la
nue, Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur Rimbaud

C

Chanson d'automne - Paul Verlaine

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

Tout suffocant
Et blême, quand
Sonne l'heure,
Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure

Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
Deçà, delà,
Pareil à la
Feuille morte.



Commémoration du 11 novembre

Le vendredi 8 novembre 2024, dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, les classes du CP au CM2 sont allées au cimetière de Saint Loup-de-Naud déposer des fleurs et chanter « *La Marseillaise* ».

La classe de CE a récité un poème de Paul Verlaine, *Chanson d'Automne*.

La classe de CM a récité « Le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud.

Pour finir, nous avons reçu un Bleuet distribué par Monsieur le Maire et ses adjoints.

11 novembre 1918

Après plus de quatre ans de combats, marqués par des batailles extrêmement violentes et la guerre des tranchées, les belligérants signent l'armistice à Rethondes, en forêt de Compiègne, près de Paris. L'armistice est signé le 11 novembre 1918 dans un wagon de train à environ 5h15 du matin, actant la fin temporaire des conflits des puissances occidentales. Prévu pour durer 36 jours, cet accord est conclu entre les représentants des Puissances centrales et ceux des Alliés, notamment le maréchal français Ferdinand Foch, commandant suprême des armées alliées. Du côté des puissances centrales le représentant est Matthias Erzberger Chef de la délégation allemande.



Le cessez-le-feu prend effet à 11 heures ce même jour. À cette heure précise, les combats doivent s'arrêter sur le front occidental, mettant fin à quatre années de violences qui ont causé la mort de près de 10 millions de soldats et environ 7 millions de civils.

Ce conflit a profondément bouleversé le monde. Il a vu l'apparition de nouvelles armes modernes comme les mitrailleuses, l'artillerie lourde et les gaz toxiques, et a détruit des régions entières, notamment dans le nord-est de la France.

L'armistice n'est pas un traité de paix, mais un accord provisoire. La paix définitive sera signée plus tard, en juin 1919, lors du traité de Versailles.

Chaque année, le 11 novembre est commémoré pour honorer la mémoire des millions de morts et rappeler l'importance de la paix dans le monde et en Europe.

La commune de Saint Loup de Naud ne déroge pas à cette célébration et c'est accompagné des enfants de l'école primaire que Monsieur Le Maire et les membres du conseil municipal ont rendu hommage à nos poilus.



8 mai 1945 : la guerre est finie en Europe.

L'Allemagne nazie capitule, et les cloches résonnent à travers toute la France. Les citoyens se rassemblent dans les rues pour chanter et célébrer le retour de la paix. Le général de Gaulle s'adresse à la nation à la radio : la liberté est revenue. Toutefois, la France garde également en mémoire tous ceux qu'elle a perdus.



LE FESTIVAL « L'ENFANT ET LE 7ème ART »

Cinéma « Le Rexy » Provins, le lundi 24 mars 2025.

Résumé rédigé par la CLASSE DE PS/MS.

RENARD ET LAPINE SAUVENT LA FORET

Nous sommes allés au cinéma pour regarder le film « Renard et Lapine sauvent la forêt ». Hibou a disparu dans la nuit, ses amis animaux sont très inquiets et cherchent partout dans la forêt. Ils ne le trouvent pas et la forêt se transforme petit à petit en lac, car un méchant castor a construit un barrage.

Tout est inondé, même les habitations des animaux. Les animaux ont alors deux missions : retrouver Hibou et sauver la forêt. Ils se réunissent tous pour chercher et finissent par retrouver la maison du castor et son barrage qu'ils vont réussir à détruire pour retrouver leur forêt. Hibou est sauvé mais le castor se sent triste de ne pas avoir d'amis... A la fin de l'histoire, tous les animaux deviennent des amis.



Cinéma « Le Rexy » Provins, le lundi 24 mars 2025.

Résumé rédigé par la CLASSE DE CE1 / CE2.

MARIE ET LA FLEUR DE LA SORCIERE

C'était un beau matin, le lundi 24 mars 2025.

Nous, les Ce1-Ce2, sommes partis au cinéma de Provins regarder un film se nommant *Mary et la fleur de la sorcière*.

Avec ce film, on a eu l'impression de voyager dans le temps grâce aux scènes ping pong entre passé et présent des personnages.

L'univers de la magie est fort grâce aux décors, aux vols de nuit, etc.

Il y a eu beaucoup de suspense à la fin du film.

Nous avons beaucoup aimé.



Cinéma « Le REXY » Provins, le jeudi 27 mars 2025.
Résumé rédigé par la CLASSE DE GS/CP.

BAMBI, L'HISTOIRE D'UNE VIE DANS LES BOIS

Au milieu de la forêt, il y a une biche qui attend l'heure de mettre au monde son petit faon.

Il y a un petit cœur qui bat dans ce ventre, c'est le cœur de Bambi. La biche respire très fort. Le petit faon arrive enfin au monde.

La biche le nettoie avec sa langue et lui donne le lait de ses mamelles pour le nourrir.

Il a les pattes toutes fines, il ne sait pas encore marcher ni se mettre debout.

Il reste donc couché sur l'herbe, la mousse et les feuilles. Sa maman reste auprès de lui et le protège. Bambi va commencer à se mettre debout et à marcher.

La biche va lui apprendre à se protéger de tous les dangers de la forêt : les pièges ; les chiens de chasse, le loup, le renard.

Elle va lui faire découvrir ce qu'il peut manger pour se nourrir. Bambi grandit et se fait des amis ; le lapin, la corneille, la chouette, l'écureuil, le hérisson, le raton-laveur.

Les saisons passent, Bambi continue de grandir entre son papa, le cerf et sa mère, la biche parfois avec ses parents au milieu de la colonie.

Il commence à s'aventurer dans la forêt tout seul. Il découvre la faune (les animaux) et la flore (les plantes) de la forêt dans laquelle il vit.

Mais un jour de chasse, un coup de feu éclate, Bambi perd sa maman alors qu'elle connaissait bien cette menace.

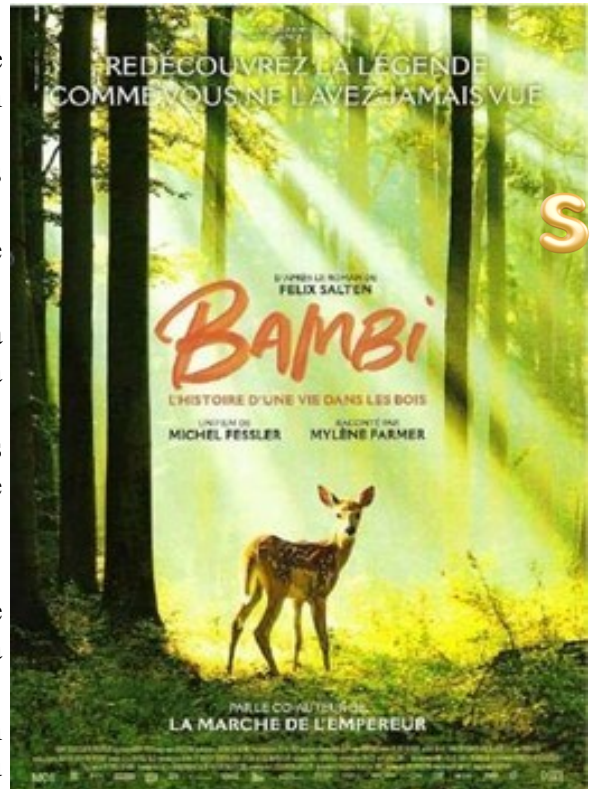
Bambi va alors être protégé par son papa dans la colonie. Le cerf continue de lui apprendre la vie et le protège dans la forêt. Il lui fait découvrir les plantes qui guérissent.

Les mois passent, Bambi se trouve une copine. Il partage de bons moments avec elle. Ils jouent ensemble puis se quittent car Bambi doit encore grandir et apprendre beaucoup de choses avant d'être adulte.

Puis arrive l'heure pour Bambi de partir car il est devenu adulte ; c'est un cerf avec de grands bois comme son papa.

Bambi va retrouver son amie la biche et ensemble, ils vont avoir deux petits faons : « les petits princes de la forêt ».

Ils sont aussi jolis que Bambi quand il était petit, avec des petites taches sur leur pelage. La vie va continuer pour eux dans la forêt. Ils deviendront deux grands et beaux cerfs ou biches comme leurs parents.





Classe de neige à Combloux Haute-Savoie Janvier 2025

La montagne

En hiver à la montagne, on peut faire de multiples activités : on peut faire de la marche, du ski, de la luge, du chien de traîneau... On apprend ce qu'est la faune et la flore et le nom des montagnes. On voit de la neige, des chalets. On voit différents arbres : des aussi des animaux comme des chamois, des marmottes, des tétras lyre et des bouquetins. On a étudié les sommets, les cols, les vallées. On a aussi appris les différentes parties du ski.

Le ski

La sensation est terrifiante quand tu recules sans le vouloir. La meilleure sensation : c'est quand tu avances super vite. Nous avons adoré cette expérience. On a pris du plaisir à apprendre le ski. Notre piste maximum a été la piste bleue. Au début, on a aussi fait des pistes vertes. On peut s'arrêter en chasse-neige. On remonte en tire-fesse ou en télésiège.



« Nous aurions aimé aller au ski avec le reste de la classe. Ça se serait bien passé, nous aurions adoré ! » nous confient Raïhana et Hind.



La vie au chalet

Le premier jour, on a fait nos lits. On a défait nos valises et on a mis nos affaires dans les armoires. On était quatre par chambre. Le matin et le midi, on mangeait dans la salle du bas et le soir dans la salle du haut. Quand on rentrait du ski, il y avait des élèves qui allaient goûter et les autres à la douche. Avant dîner, on faisait des veillées et après le repas on jouait au loup-garou. On se couchait à 21 heures.

Le village de Combloux

Au village de Combloux, il y a le plan d'eau biotope. C'est la première piscine filtrée naturellement. Il y a aussi l'hôtel PLM (Paris-Lyon-Méditerranée). Il y a aussi le clocher qui est recouvert de zinc pour qu'on le voit de loin. Il y a aussi la ferme d'Isidore qui est classée monument historique. Combloux s'appelle comme ça parce qu'on raconte qu'il y avait autrefois une combe aux loups. Le village se situe dans les Alpes. Il y a des magasins ainsi qu'une école primaire. Il y a aussi un domaine skiable : les portes du Mont-Blanc. Le village se situe à 856 mètres d'altitude.



La randonnée dans la forêt de Combloux

Christophe, l'animateur de moyenne montagne nous a emmené en randonnée dans le bois du Médonnet. Nous y avons vu des blocs de granit fendus par l'érosion et le gel qui ont été amenés depuis le massif du Mont-Blanc par les glaciers. Nous avons pu grimper dessus et nous glisser dessous. Nous nous sommes beaucoup amusés et nous avons pu y voir que d'autres personnes y avaient fait un feu de camp. Cela nous a donné envie de pratiquer l'escalade.



La classe à La Combaz

Le premier jour, on s'est installé et on a commencé à écrire des lettres à nos parents. Le deuxième jour, on fini nos lettres pour nos parents et on a commencé celle pour Monsieur le Maire pour le remercier d'avoir financé notre classe de neige.

Le troisième jour, Maitresse Carole nous avait envoyé des mots croisés à compléter sur le thème de notre séjour et nous avons fait une leçon sur la boussole et les mots de vocabulaire. Quatrième jour, on a écrit de nouvelles lettres pour nos autres proches et on a fait une randonnée. Cinquième jour, on a commandé nos souvenirs et on a fait un rallye-photo. Sixième jour, on a fait de la lecture de paysage.

Récit de voyage collectif écrit par les élèves de CM1/CM2

Savoir Rouler à Vélo à l'école



Cette année, les classes de la Petite Section au CP ont mis les bouchées doubles pour permettre aux plus jeunes de l'école d'apprendre à rouler à vélo en toute sécurité. Tout le monde joue le jeu : les vélos arrivent dans les coffres des voitures ou au bras de leur propriétaire le jeudi matin, les casques prêts à être enfilés pour assurer la sécurité des têtes pensantes.

Les enfants profitent de l'enrobage tout neuf de la terrasse de l'école financé par la Mairie ainsi que des lignes tracées au sol pour être guidés dans leurs parcours.

Slalomer, rouler droit, ensemble, maîtriser sa trajectoire et sa vitesse ..Les coups de pédales succèdent aux coups de frein pour le plus grand bonheur des écoliers.

En plus d'être utile aux plus jeunes, cette action permet de valoriser les investissements effectués par la commune de Saint Loup de Naud. Ne belle façon de montrer que lorsque l'école n'est pas figée dans sons histoire , elle répond alors aux évolutions de la société et permet ainsi de satisfaire aux nouvelles exigences des programmes scolaires.



Les petits et moyens au château de Vaux-le-Vicomte

Le mardi 24 juin nous avons fait notre sortie de fin d'année au château de Vaux-le-Vicomte. Vêtus d'une cape, nous sommes partis à la recherche des différents animaux cachés dans les œuvres du château : tableaux, tapisseries, sculptures, statues... En observant bien les œuvres, nous avons trouvé les écureuils que Nicolas Fouquet a cachés dans son château. L'après-midi, nous avons visité une partie des jardins. Malgré la chaleur les petits et moyens ont été très courageux. De retour en classe, nous avons réfléchi à notre animal totem afin de créer notre propre blason.



VOYAGE AU CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

(Classe de GS / CP – mardi 24 juin 2025)

Mardi 24 juin, nous sommes allés visiter le château de Vaux Le-Vicomte. C'est un château campagnard. On est arrivé devant le portail et les grandes grilles qui ferment la cour d'honneur. C'est par cette cour que les visiteurs importants arrivaient. Sur le côté de cette cour, il y a les anciennes écuries et le musée des équipages avec une collection de calèches, de carrosses et d'attelages avec leurs passagers et leurs cochers. On a découvert le métier de forgeron, l'homme qui préparait les fers pour protéger les sabots des chevaux et les métiers de sellier et de bourrellier pour la fabrication des selles pour monter les chevaux. Nous avons marché jusqu'au château pour retrouver notre guide Amandine qui nous attendait costumée dans le vestibule. Elle nous a ensuite conduits dans une petite pièce pour nous habiller avec des costumes si on le souhaitait .



Elle nous a proposés des robes ou bien des tuniques et chapeaux de mousquetaires puis nous sommes partis dans les différentes pièces du château. Nous avons d'abord traversé l'antichambre de Nicolas Fouquet, c'était comme une salle d'attente dans laquelle on attendait avant d'être reçu. L'antichambre de Mme Fouquet lui servait d'endroit pour réfléchir et recevoir ses amis autour une tasse de thé. On a continué de découvrir les autres pièces : les chambres, la salle à manger et son buffet, la bibliothèque puis la cuisine et les réserves (le fruitier). Amandine nous a expliqué comment les enfants de la famille Fouquet vivaient. Ils partaient de leur naissance jusqu'à trois ans chez une nourrice à la campagne.

Cette nourrice allaitait son enfant et celui des Fouquet. Mais lorsqu'à trois ans, le petit Fouquet revenait chez ses parents au château pour y grandir et être éduqué, l'enfant de la nourrice aidait ses parents dans leur travail. L'après-midi, nous avons eu très chaud pour visiter les jardins du château.

Ce sont des jardins à la française avec des statues, des fontaines, des grottes et des bassins avec des carpes. Il y a des allées avec des ifs taillés en forme de cônes ou de pyramides, des labyrinthes de buis taillés, des parterres de fleurs.

L'histoire du château et de Nicolas Fouquet

Nicolas Fouquet est un homme très riche qui a fait construire le château de Vaux-Le-Vicomte.

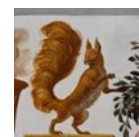
Il est « Ministre » des Finances à l'époque de Louis XIV, le Roi Soleil.

Pour fêter la fin de sa construction, il décide d'organiser une grande fête à laquelle il invite beaucoup d'invités et surtout le Roi. C'est une fête magnifique avec des feux d'artifice, des bals, des musiciens, des danseurs, des buffets. Lorsque Louis XIV découvre ce château, il est jaloux, il quitte la fête et s'enfuit dans son château de Fontainebleau.

Un peu plus tard, il fait arrêter Nicolas Fouquet, le fait emprisonner jusqu'à la fin de sa vie et confisque ce château à sa famille.

Marie-Madeleine Fouquet se retrouve seule avec ses enfants.

Louis XIV se vengera en faisant du Château de Versailles un château plus grand et encore plus beau que celui de Nicolas Fouquet.



La visite du Château de Vaux-le-Vicomte



Nous sommes allés avec toutes les classes de l'école visiter le Château de Vaux-le-Vicomte, le mardi 24 juin.

Ce château appartenait à Nicolas Fouquet, le surintendant du Roi-Soleil, Louis XIV. Il a été dessiné et construit par l'architecte Louis Le Vau, le jardinier André Le Nôtre et le peintre Charles Le Brun.

Nous avons rendez-vous avec notre guide Marjorie à 11h. En l'attendant nous avons eu le temps de visiter le musée des équipages où nous avons découvert les voitures anciennes attelées à un ou plusieurs chevaux. C'est intéressant de découvrir comment fonctionnaient ces voitures à l'époque, alors qu'aujourd'hui les voitures sont électriques. Nous y avons aussi découvert les métiers de bourrelier, de forgeron et de maréchal-ferrant. Le bourrelier fabriquait les harnais des chevaux, les filets à œillères et les selles qu'utilisaient les cavaliers. Toutes ces pièces étaient en cuir. Nous avons aussi vu une collection de mors.

À 11h, nous avons rejoint Marjorie et nous avons commencé la visite des pièces du château. Nous avons débuté par l'antichambre qui était une salle d'attente pour les personnes qui devaient rencontrer le Roi. Pour nous faire comprendre le fonctionnement de la cour, notre guide nous a fait jouer les rôles du roi et de ses courtisans durant les cérémonies du lever et les repas du roi. Nous avons bien ri, en habillant notre roi « Eric » ou en goûtant ses plats. Nous avons ensuite visiter la chambre royale, puis la salle à manger. Notre guide nous a expliqué que ce premier château classique à la française avait servi de modèle au futur Château de Versailles. Nous avons appris à faire la différence entre un plafond à la française, fait de poutres décorées et un plafond à l'italienne fait de fresques. Marjorie nous a parlé des célèbres artistes qui sont venus à Vaux-le-Vicomte : Molière, Jean de la Fontaine et des personnages importants du royaume dont des bustes sculptés sont exposés dans les salles du château, Mazarin, le cardinal de Richelieu. Elle nous a aussi parlé des personnages mythologiques que l'on retrouve dans les décorations du château et des jardins Zeus, Hercule, Apollon, les muses. Nous avons pu observer la perspective sur les jardins depuis la salle de réception du château.



Nous sommes ensuite descendus dans les sous-sols du château où se trouvaient les cuisines et les réserves de nourritures à la fraîcheur des douves. Nous y avons appris que Louis XIV était très gourmand, qu'il aimait les asperges et les petits-pois, qu'il appréciait particulièrement le sucre et n'avait plus que 3 dents du fait de ses nombreuses caries. Nous y avons également vu d'impressionnants animaux empaillés, un sanglier et des canards. Nous sommes ensuite retournés au car chercher nos pique-niques et nous avons déjeuné dans la forêt à côté du château. Nous y avons retrouvé

nos camarades des autres classes. Après le repas nous sommes allés visiter les jardins à la française du château. Nous nous sommes approchés des bassins dans lesquels nous avons vu des carpes et sur l'un d'entre eux, la couronne royale. Nous nous sommes approchés du miroir d'eau dans lequel se reflète le château et nous avons pu constater l'illusion d'optique de la perspective depuis la terrasse du château. Le jardin que nous pensions être plat est en fait construit en descente, le bassin que nous pensions être rectangulaire est en fait carré.

Nous avons tenté d'aller jusqu'à la statue d'Hercule qui se trouve à 1,5 km du château mais le temps nous a manqué et nous avons dû rebrousser chemin avant d'atteindre cette statue de 6 mètres de hauteur.

Nous sommes également passés devant le potager qui servait à approvisionner le château. Après cette longue marche à travers les jardins, nous sommes revenus vers notre car, fatigués par la chaleur de cette belle journée d'été et heureux de notre visite. Nous avons fait le chemin du retour vers l'école, la tête pleine de beaux souvenirs.



Les élèves de CM1-CM2

Les CE au château de Vaux-le-Vicomte



Balade du matin

Mardi 24 juin, nous avons visité le jardin à la française créé par André le Nôtre. Ce monsieur est un grand architecte de jardins du XVII^e siècle. Le jardin était très géométrique. Et il y avait beaucoup de fontaines et d'arbres sculptés.

La pause pique-nique des CE

Nous avons pique-niqué dans les bois, dans une aire très calme. Nous avions faim, donc nous n'avons laissé aucune miette. Puis nous avons trié nos déchets. Comme d'habitude, nous avons été très bavards, le calme a disparu !

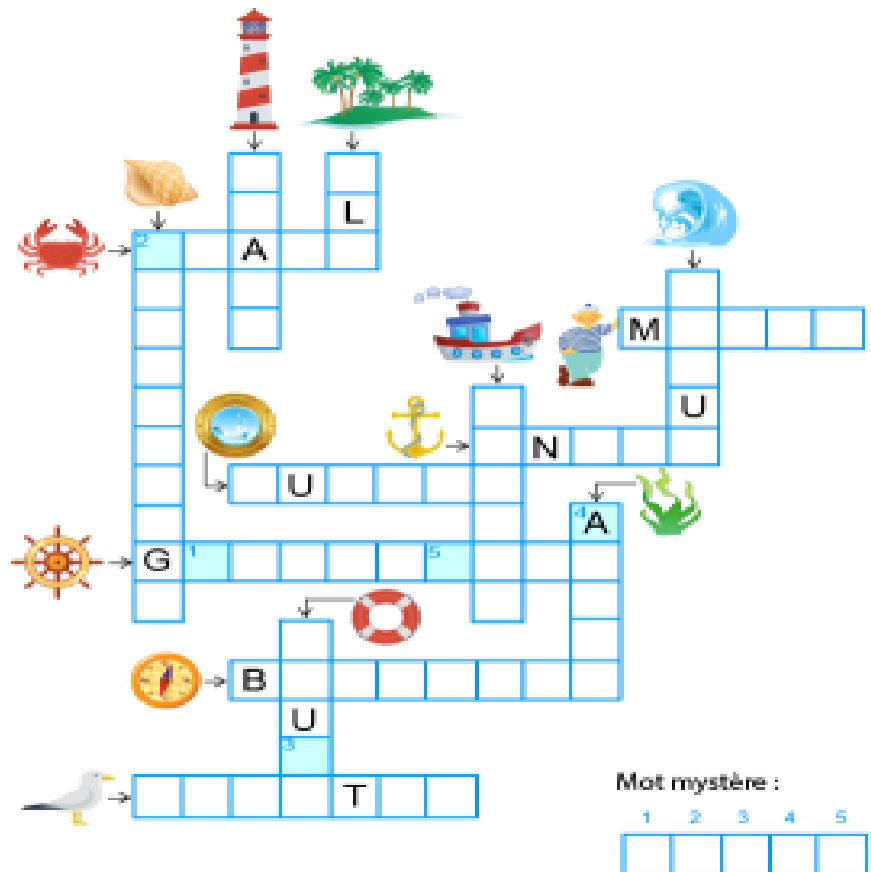


La visite du château par les CE du XVII^e siècle

Amandine, gentille dame du XVII^e siècle, nous a accueilli pour une visite costumée. Nous avons porté des costumes de mousquetaires et de dames nobles. Ainsi, nous avons imaginé l'histoire de la famille de Nicolas Fouquet, le maître des lieux.



Le coin des enfants



crèmes au chocolat sans cuisson

Pour 6 petits pots

1. Faire chauffer 200ml de crème liquide 30% MG

2. Faire fondre 200g de bon chocolat noir
 (ou chocolat noir aux noisettes préalablement mixé, miam !)

3. Verser la crème dans le chocolat et mélanger à l'aide d'une maryse

4. Ajouter 150ml de lait de coco et 50g de cassonade
 (Le lait de coco ne se sent pas du tout, mais permet de réduire l'index glycémique et d'assurer une bonne tenue de la crème !)

5. Mettre au frigo 3h
6. Au moment de servir ajouter des framboises, des noisettes ou amandes grillées !




Le jeu des 7 erreurs

Sur ces deux images, tout semble identique...
Mais attention, il y a **7 différences** cachées !
Ta mission est de les trouver toutes.
Observe bien chaque détail et entoure les erreurs dès que tu les repères.



Bienvenue dans notre chasse au trésor des lettres !

Le premier qui trouve la bonne réponse et qui passe à la mairie remportera une récompense.

Sur plusieurs pages du journal, une lettre est cachée. Ta mission est de la retrouver grâce à l'indice donné.
Une fois toutes les lettres trouvées, assemble-les pour découvrir le mot mystère.

Indice n°1 Endroit animé où résonnent paniers et ballons.

Indice n°2 Je surveille en hauteur, au cœur d'un jardin historique.

Indice n°3 Dans un poème célèbre, un soldat dort paisiblement.

Indice n°4 Un jour, en voyage scolaire, tu pourrais me découvrir.

Indice n°5 À cette période, le chocolat se cache partout.

Indice n°6 Nous avons fait la fête et nous avons mangé alsacien.

Indice n°7 Je suis très grande, et le monde entier se déplace pour me voir

Indice n°8 Je joue un rôle dans un film avec mes parents.

Mot mystère





Fête nationale

Feu d'artifice

Le dimanche 13 juillet 2025

à 23h00

Stade Rémy Damande

ÉTAT CIVIL 2024/2025 :

NAISSANCES :

06 septembre 2024	BARON LEPAGE Luce	28 janvier 2025	DHENIN Ella
23 septembre 2024	HERVE Isis	31 mars 2025	FERRY DA SILVA Kyoka
10 décembre 2024	ABER LÉCAILLE Wyatt	12 mai 2025	DA SILVA NETO Lizéa
09 janvier 2025	MAKAYILLY Malia		
11 janvier 2025	RENAULT Aegon		

MARIAGES :

09 Novembre 2024 NOUZÉ Aurélien-PERRETTA Alessandra

DÉCÈS :

02 juillet 2024	JILCOT Jean-Jacques	21 janvier 2025	MAURY Daniel
15 septembre 2024	ROLLET Bernard	19 février 2025	EMILIENNE Josiane
27 novembre 2024	VANDEWEGHE Camille	16 mai 2025	CHAMPION Jean-Lucien
08 décembre 2024	Girost Lucette	26 mai 2025	FLORIC Néna
		30 mai 2025	HERAULT Jean-Yves

Vous avez toujours la possibilité d'être reçu, sur rendez-vous, par un élu, même en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat.

La Mairie

Rue Paul Eluard
Courton Le Bas
77650 Saint Loup de Naud

Site internet : www.saintloupdenaud.fr

Accueil du public :

Lundi : 14h30-18h-Mardi : 10h-12h
Mercredi et Vendredi : 10h-12h et 14h30-18h
Fermé le jeudi

Téléphone : 01 64 08 62 58

Adresse mail : secretariat@saintloupdenaud.fr ou accueil.sln@outlook.fr